

Editorial

Le mercredi 23 février, la régionale A.P.M.E.P. d'alsace et l' I.R.E.M. de Strasbourg organisaient une journée mathématique dont on trouvera le compte-rendu dans ce numéro de l'Ouvert.

Malgré la loi du 16 juillet 1971 , le droit à la formation continuée ne s'applique pas aux enseignants. Dans ces conditions, refuser les autorisations d'absence aux professeurs, c'est montrer une fois de plus que l'on veut rabaisser les maîtres qui cherchent à actualiser leur connaissance ou à réfléchir sur leurs méthodes pédagogiques.

L' I.R.E.M. n'est-il qu'un "machin" que l'on ne vante qu'hors nos frontières par des films de propagande ? L'A.P.M.E.P. n'est-il qu'un groupuscule d'irresponsables qui ne représentent personne ? Ce n'est pas là l'opinion de la majorité puisque plus de 250 personnes n'ont pas hésité à consacrer leur mercredi entier, bravant parfois le rectorat, et prenant à leur charge frais de déplacement et de séjour, pour travailler, se documenter, s'instruire, échanger, ...

Avancer l'argument de l'intérêt des élèves pour interdire de fait la participation à cette journée, n'a pu que ridiculiser, aux yeux des participants, une administration qui n'hésite pas à convoquer pour une demi-heure au rectorat des professeurs enseignant à l'autre bout de l'académie, ou à fermer les lycées strasbourgeois pour le carnaval !

Le succès de cette journée n'est donc pas à mettre à l'actif du rectorat. On peut espérer que l'an prochain, tirant la leçon de cette expérience, la régionale A.P.M.E.P. et l' I.R.E.M. iront plus loin encore, avec, cette fois, la participation de l'administration.

Jean Lefort